

3 J BAT

Société Anonyme au capital de 150 000 Euros
Siège Social : 5 Impasse Sennepie
89100 SAINT-CLEMENT
379 208 176 RCS SENS

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE SENS**
19 JUL. 2005

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 MARS 2005**

L'an deux mil CINQ, le Mardi 30 mars, à 19 heures 30,

Les administrateurs de la société 3 J BAT se sont réunis en Conseil, 5 Impasse Sennepie à SAINT-CLEMENT 89100, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Jacques THIEBAUT
Monsieur José LAGES
Monsieur Jean-Marc PIERRE

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Jacques THIEBAUT préside la séance en sa qualité d'Administrateur.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Président
- Nomination de Directeurs Généraux délégués,
- Pouvoirs.

En effet, il rappelle que suite au renouvellement par l'assemblée générale, des mandats d'administrateur de Messieurs Jacques THIEBAUT, José LAGES et Jean-Marc PIERRE, il convient de procéder à la nomination du Président et éventuellement, de Directeurs Généraux délégués.

La discussion est ouverte. Après différents échanges de vues et plus personne ne demandant la parole, le conseil, après en avoir délibéré, décide :

Premièrement :

De renouveler dans ses fonctions de Président, Monsieur Jacques THIEBAUT, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Monsieur Jacques THIEBAUT sera investi des pouvoirs de direction générale.

Monsieur Jacques THIEBAUT accepte les fonctions qui lui sont confiées, remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent et déclare ne tomber sous le coup d'aucune interdiction légale relative à l'exercice desdites fonctions.

Deuxièmement :

De nommer, sur la proposition du Président, en qualité de Directeur Général délégué, Monsieur Jean-Marc PIERRE, né le 3 mars 1957 à PARIS (6^{ème} arrondissement), demeurant 3 allée du Cormier à COMBS LA VILLE 77380, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Monsieur Jean-Marc PIERRE accepte les fonctions qui lui sont confiées, remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent et déclare ne tomber sous le coup d'aucune interdiction légale relative à l'exercice desdites fonctions.

Troisièmement :

De nommer, en qualité de Directeur Général délégué, Monsieur José LAGES, né le 18 février 1952 à SANTA COMBA (Portugal), demeurant 120 rue Colette à SENS (89100), pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Monsieur José LAGES accepte les fonctions qui lui sont confiées, remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent et déclare ne tomber sous le coup d'aucune interdiction légale relative à l'exercice desdites fonctions.

*/**/*/*/*/*/*/*/*/*

Le Conseil d'Administration, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme des présentes ou d'un original, à l'effet d'accomplir toute formalité qui en découlerait et plus généralement, faire le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président,

Les Administrateurs

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

Jacques THIEBAUT

Jean-Marc PIERRE

José LAGES